

Marchés publics

Saint-Lô Agglo, la ville de Saint-Lô et son Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) mettent à disposition des opérateurs économiques une plateforme de dématérialisation des marchés commune pour leur permettre de :

consulter les avis d'appels publics à la concurrence en ligne
retirer les dossiers de consultation (DCE) disponibles en les téléchargeant
répondre en ligne aux consultations de manière sécurisée



Restez connecté !

Pour rester informé des consultations en cours, inscrivez-vous sur la plateforme.

C'est simple, facile et rapide !

[JE SOUHAITE M'INSCRIRE](#)

Des difficultés techniques liées à l'utilisation de la plateforme ?

Des guides et tutoriels sont mis à votre disposition

[CONSULTER LES RESSOURCES](#)

Une assistance en ligne est également possible !

[ACCÉDER À LA PLATEFORME](#)

Contactez le support info

04 80 04 12 67

CONTACT



SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

Service marchés publics

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô

02 14 29 00 37

Itinéraire

Courriel

Toute question concernant un marché spécifique doit être posée au travers du profil acheteur rubrique "contacter l'acheteur" de l'avis (icône enveloppe).

Données essentielles

Les achats répondant à un besoin supérieur à 40 000 € HT doivent faire l'objet d'une publication de leurs données essentielles tant concernant le contrat initial que ses modifications.

Vous trouverez ces données sur la plateforme des marchés en cliquant sur le lien.

Cliquer sur « Recherche avancée », puis sélectionner « Données Essentielles » dans type d'annonces.

Liens utiles

Information sur la mise en concurrence et la passation des marchés, consultez le site de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) *en cliquant sur le lien.*

Information sur les documents transmissibles en matière de commande publique, consultez le site de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) *en cliquant sur le lien.*

Au travers de ses marchés, l'Agglo soutient l'emploi

Saint-Lô Agglo s'est engagée, depuis 2019, aux côtés du Département de la Manche pour mettre en place des clauses liées à l'insertion sociale dans ses marchés.

Ces clauses, nommées "clauses sociales", consistent à s'appuyer sur la commande publique comme levier d'insertion, en réservant des « heures d'emploi » sur certains marchés. L'objectif étant que des demandeurs d'emploi parviennent à retrouver le chemin du travail en proximité de leur d'habitation.

Depuis 2019, près de 90 marchés (soit plus 20% des marchés passés) ont été clausés et prévoient la réalisation de plus de 16 000 heures d'insertion. À ce jour, sur les 16 marchés terminés, 1 800 heures d'insertion ont été réalisées sur les 1 000 prévues !

Les clauses constituent ainsi une première étape vers le retour à l'emploi.

Elles sont aussi un moyen de faire découvrir des métiers en tension et de trouver de nouveaux collaborateurs, ce que beaucoup entreprises ont compris en cette période de difficultés de recrutement.



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00